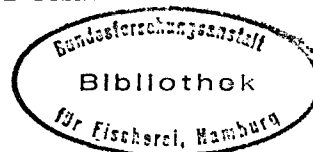


79ème réunion statutaire
 LA ROCHELLE, 1991

 Comité des Mammifères Marins
 C.M. 1991/N:8

 LE STATUT DU PHOQUE GRIS (*Halichoerus grypus*) SUR LES COTES DE FRANCE

R. Duguy* et E. Hussenot**


Abstract

The presence of the Grey seal (*Halichoerus grypus*) on the French coasts has been reported since the XVIIIth century but it is only recently that the location of resident groups has been specified and their breeding status clarified.

Recent works have dealt with the status of the species in Brittany, on the atlantic coasts of France, Normandy, and, more generally, have clarified its occurrence along the atlantic coasts of southern Europe.

The whole data have been processed in this work to update the current status of the Grey seal on the French coasts. The study period ranges from 1973 to May 1991.

Since 1973, 318 pinnipeds have been found stranded of which 222 were Grey seals. In the field of seal conservation, 121 young seals stranded alive have been treated in seal clinics from which 69 have been released after tagging.

Recorded data specify three main breeding areas on the French coasts:

- Ushant Archipelago (with c. 50 individuals)
- Sept-Iles Archipelago (with c. 12 individuals) where breeding is observed yearly
- Channel Islands (with c. 12 individuals) where breeding is suspected.

Introduction

La présence du phoque gris sur les côtes de France est attestée depuis le XVIII^e siècle, mais c'est seulement dans une période très récente que la localisation de groupes permanents a été précisée (ROUX, 1957; LUCAS, 1960; BRIEN, PRIEUR, 1973; BEURIER, 1989) et que la reproduction a été mise en évidence (BRIEN, 1974; PRIEUR, 1984). Le programme de recherches entrepris sur cette espèce a permis de rassembler les données sur les côtes bretonnes (PRIEUR, 1976), sur les côtes de Loire-atlantique et de Vendée (DUGUY, 1983), sur les côtes de Normandie (GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 1988), puis sur l'ensemble des côtes de France (PRIEUR, DUGUY, 1978, 1979, 1981; DUGUY, 1984, 1987, 1988) et de préciser la répartition et la fréquence sur les côtes atlantiques d'Europe (DUGUY, NORES, PEREZ, SEQUEIRA, 1989). D'autre part, la sauvegarde des jeunes phoques a fait l'objet de mises en soins et de relâchages après marquage (DUGUY, PRIEUR, 1980; DUGUY, 1990). L'ensemble des données a été utilisé pour présenter dans le présent travail une mise au point sur le statut actuel du phoque gris sur les côtes de France. L'étude porte sur la période de 1973 à mai 1991.

1. Matériel et méthode

Depuis 1973, grâce au réseau national coordonné par le Centre National d'Etude des Mammifères Marins (CNEMM), les pinnipèdes échoués sur les côtes de France sont identifiés et répertoriés.

Les individus trouvés morts sont sexés et mesurés. Sur certains d'entre eux des prélèvements sont effectués dans le cadre de programmes en cours et portant essentiellement sur le régime alimentaire (analyse des contenus stomacaux), la pollution (tractus digestif pour les hydrocarbures, divers organes pour la recherche de métaux lourds), les parasites.

Sur les individus trouvés vivants, des prélèvements sanguins sont collectés dans le cadre d'un futur programme de suivi génétique.

Un programme de sauvegarde des jeunes phoques trouvés vivants a été entrepris à partir de 1973 grâce au soutien financier de WWF France, et plus récemment de la société Solvay Santé Animale. Les animaux mis en soins sont destinés à être relâchés sur les sites favorables en Bretagne, après marquage et dès que leur état le permet. Les analyses et soins sont effectués sous contrôle vétérinaire.

* C.N.E.M.M., Musée Océanographique, 17000 LA ROCHELLE

** OCEANOPOLIS, Port du Moulin blanc, 29200 BREST

Parallèlement, des suivis sont effectués sur les 2 colonies reproductrices françaises: l'archipel de Molène-Ouessant au large du Finistère et l'archipel des Sept Iles dans les Côtes d'Armor.

A ces observations orientées s'ajoutent des données fournies par des observateurs occasionnels le long du littoral de la Manche et de l'Atlantique. Actuellement, toutes les données d'échouages disponibles, y compris celles antérieures à 1973, sont informatisées.

2. Résultats - Phoques gris

Sur 318 échouages de pinnipèdes (morts ou vivants) sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, sont recensés: 222 phoques gris *Halichoerus grypus* (69,8%), 49 phoques veau marin *Phoca vitulina* (15,4%), 3 phoques annelés *Phoca hispida* (0,9%), 6 phoques du Groenland *Phoca groenlandica* (1,9%), 5 phoques à crête *Cystophora cristata* (1,6%) et 33 phoques indéterminés (10,4%) (figure 1).

2.1. Les échouages

222 phoques gris ont été recensés depuis 1973, dont 146 se sont échoués vivants et 76 se sont échoués morts (figure 2).

- Sur les 76 individus morts, 33 résultent vraisemblablement de captures accidentelles .
- Sur les 146 échoués vivants, 12 sont morts le jour même, 121 ont été pris en charge, 13 n'ont pas été répertoriés avec précision. Parmi les 121 animaux pris en charge, 49 sont morts en soins, 3 ont été gardés en captivité, 69 ont été relâchés en milieu naturel dont 11 retrouvés morts par la suite.

2.2. Répartition spatio-temporelle des échouages.

- Sur les 222 échouages, 12 ont eu lieu entre les départements du Nord et de la Manche, 163 entre l'Ille et Vilaine et la Loire Atlantique, 47 entre la Vendée et les Pyrénées Atlantiques (figure 3).

- Pour les 146 animaux échoués vivants la répartition est, respectivement pour les mêmes secteurs, de 8, 93 et 45 individus (figure 4).

- De 1973 à 1988, le nombre d'échouages annuels fluctue de 4 à 12 individus. Entre 1989 et 1991, les échouages annuels sont passés de 18 à 42 individus (rappel: pour l'année 1991, les mois de mai à décembre ne sont pas inclus).(figure 5)

- De mai à octobre, on recense 20 échouages (dont 45% d'animaux morts), alors que de novembre à avril on en compte 202 (dont 33,2% de morts).

1.3. Répartition des tailles et sex-ratio

174 animaux échoués ont été mesurés. Leurs tailles s'échelonnent de 80 à 228 centimètres.

- 7 individus ont une taille comprise entre 80 et 89 cm (dont 6 phoques échoués vivants)
- 136 individus ont une taille comprise entre 90 et 129 cm (dont 94 phoques échoués vivants)
- 31 individus ont une taille comprise entre 130 et 228 cm (dont 9 phoques échoués vivants).

Sur 161 phoques sexés, 82 sont des femelles (50,9%) et 79 sont des mâles (49,1%).

Par ailleurs, 3 nouveau-nés confirmés ont été observés dans l'archipel de Molène (01/73, 11/83 et 04/88) et 3 autres dans l'archipel des Sept Iles (11/88, 12/89, 12/90).

3. Discussion

3.1. Répartition spatio-temporelle des échouages et des observations à la mer

L'analyse des données met en évidence (figure 2), d'une part un nombre relativement constant d'échouages de 1973 à 1988, d'autre part une augmentation significative de ceux-ci depuis 1989. Les observations aléatoires de phoques gris semblent suivre la même tendance (augmentation depuis 1985-1988) bien qu'elles soient plus difficiles à comptabiliser et à exploiter significativement. Ces observations proviennent essentiellement des Côtes d'Armor et du Finistère nord et concernent généralement des individus isolés. La figure 3 indique que 73% des échouages ont lieu en Bretagne, 21% sur la façade atlantique et 6% sur le littoral de la Manche. Si ces échouages correspondent aux aires de répartition habituelles de l'espèce, ils peuvent aussi traduire un apport des Iles Britanniques et notamment des colonies situées sur sa façade sud-ouest.

Bien que de tout temps l'archipel des Sept Iles ait été fréquenté par le phoque gris, un suivi plus spécifique est effectué par la Ligue pour la Protection des Oiseaux depuis 1988. Il est aujourd'hui confirmé qu'un groupe composé d'une dizaine d'individus y séjourne de manière permanente (maximum observé simultanément: 9 individus en 1990). Les naissances observées régulièrement depuis 1988 lui confèrent le statut de colonie reproductrice.

Ce statut est déjà reconnu pour l'archipel de Molène-Ouessant qui, depuis 1973 grâce à la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne, fait l'objet d'un suivi plus ou moins régulier (mauvaises conditions climatiques hivernales rendant difficile l'accès aux îlots). Le nombre maximal d'individus observés simultanément est de 25 (mars 1990) pour une colonie pouvant être estimée entre 40 et 60 animaux répartis sur 3 principaux sites.

La fréquentation de ces sites a évolué depuis le début du suivi. On constate aujourd'hui un retour sur les sites sud de l'archipel. Là encore, il semblerait que l'on assiste à une légère augmentation des effectifs fréquentant l'archipel de Molène.

Le troisième site de fréquentation régulier de phoques gris se situe dans les Iles Anglo-normandes et fait lui aussi l'objet d'un suivi (Groupe Mammalogique Normand). Fréquenté par une douzaine d'individus, la reproduction y est possible.

La figure 6 indique clairement que l'essentiel des échouages (79%) a lieu entre novembre et février avec un pic en décembre et janvier (ces 2 mois totalisent 56% des échouages).

- Pour le mois de novembre, les tailles varient de 90 à 121 cm (Moyenne : 102,4 cm)
- " décembre " 80 à 170 cm (Moyenne : 108 cm)
- " janvier " 85 à 228 cm (Moyenne : 111,8 cm)
- " février " 80 à 211 cm (Moyenne : 112,6 cm)

La moyenne globale pour ces 4 mois d'hiver se situe autour de 109 centimètres, indiquant qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'échouages de jeunes individus.

L'origine de ces jeunes animaux est actuellement indéterminée excepté 2 juvéniles originaires, l'un des Sept Iles, l'autre de Saint Malo et de 3 individus marqués en Grande Bretagne (Norfolk, île de May et Irlande). Ils peuvent provenir soit des côtes britanniques, soit des 3 colonies précitées. On peut rappeler que les 6 naissances observées en Bretagne ont eu lieu entre novembre et janvier.

3.2. Les phoques en soins

3.2.1. Répartition

Dans le cadre des centres de soins (à Brest: Faculté des Sciences puis Océanopolis, à La Rochelle: Musée Océanographique) ainsi que par quelques bénévoles dispersés, 121 phoques gris ont été pris en charge (42 mâles, 54 femelles et 25 indéterminés). 53% d'entre eux ont été trouvés sur les côtes bretonnes dont 42% pour le Finistère. La figure 00 met en évidence la diminution des échouages lorsque l'on se rapproche du littoral de la Manche et dans une moindre mesure vers le littoral atlantique. Notons que 91% des jeunes phoques en soins se sont échoués entre novembre et février.

3.2.2. Mortalité pendant la période de soins

Sur les 121 phoques recueillis, 49 sont morts pendant la période de soins. Dès leur arrivée, 90 individus ont été pesés, leur poids variant de 10 à 28 kilos; le poids moyen se situe entre 15 et 16 kilos. Mis à part les animaux dont le poids excède 20 kilos, il ne semble pas y avoir de corrélation directe entre le poids et les chances de survie (figure 7). Par ailleurs, on note que la mortalité est très importante pendant les premières 24 heures et décroît assez rapidement par la suite (figure 8).

3.2.3. Pathologie et soins

L'examen externe révèle très fréquemment l'existence de plaies diverses d'aspect parfois sain, parfois infecté, purulent. Des lésions sont souvent constatées au niveau des yeux et se traduisent le plus souvent par la suppuration des paupières et des conjonctives (blépharoconjonctivite), plus rarement la cornée est atteinte (kératite: superficielle ou profonde jusqu'à l'ulcération). D'autres lésions ont été constatées sur les lèvres et la langue. Sur certains animaux ont été décelées des fractures du maxillaire, des atteintes des gencives (gingivites ulcéronécrotiques induisant le déchaussement des dents). Par ailleurs, ces jeunes animaux présentent fréquemment des troubles respiratoires (dyspnée associée à la présence de sérosités ou de pus dans les narines).

L'animal échoué doit d'abord être réhydraté (Ionhydran par sonde gastrique) puis être nourri rapidement. Le recours au gavage est parfois nécessaire. Certains phoques ont nécessité une thérapeutique parentérale (solutions salées ou glucosées).

Les plaies cutanées diverses sont nettoyées au mercryl ou à la bétadine matin et soir.

Les maladies respiratoires (bronchopneumonies) sont traitées par l'administration quotidienne intramusculaire d'un mélange chloramphénicol-tétracycline-prednisolone ou d'un antibiotique à large spectre et non toxique (amoxicilline).

Les maladies digestives (gastroentérites) sont traitées par ces deux mêmes antibiotiques. Des pansements intestinaux, des antibiotiques locaux et des spasmolytiques sont aussi utilisés.

Les animaux très dénutris ou en état de choc doivent en plus être réhydratés et nourris par perfusion lente de sérum physiologique ou de sérum glucosé isotonique et cela par voie intramusculaire (le maintien d'une aiguille ou d'un cathéter s'avérant souvent difficile).

Des comprimés polyvitaminés ainsi que des antiparasitaires peuvent compléter le traitement des jeunes phoques.

Des autopsies ont été réalisées sur la plupart des animaux décédés. Elles ont permis de mettre en évidence un certain nombre de cas de gastroentérite et d'hépatite. La présence de nématodes a parfois été notée au niveau de l'estomac, de l'intestin ainsi que de la trachée et des bronches.

3.2.4. Marquages

59 individus ont été marqués et relâchés en Bretagne (archipel de Molène-Ouessant, rade de Brest, archipel des Sept Iles). 11 d'entre eux ont été retrouvés dans une période allant de 1 à 21 jours. Parmi ces 11 individus, 2 ont été trouvés morts dans des filets, 6 trouvés échoués de mort indéterminée, 3 recueillis vivants et morts en soins.

Les observations des animaux ayant été retrouvés ont mis en évidence des déplacements allant d'une vingtaine à plusieurs centaines de kilomètres. La plus grande distance parcourue ainsi observée était d'environ 400 km en 5 jours (Pleumeur Bodou - Etel).

Conclusion

Les données recueillies de 1973 à mai 1991 permettent de définir trois sites privilégiés de fréquentation permanente du phoque gris (*Halichoerus grypus*) sur les côtes de France:

- l'archipel de Molène-Ouessant avec une colonie d'une cinquantaine d'individus,
 - l'archipel des Sept Iles avec une colonie d'une douzaine d'individus,
- la reproduction étant confirmée sur plusieurs années pour ces deux premiers sites,
- les îles Anglo-normandes avec une colonie d'une douzaine d'individus.

En dehors de ces colonies, des phoques gris sont observés régulièrement sur l'ensemble des côtes allant de l'Ille-et-Vilaine au Morbihan.

Ces données, associées aux analyses des échouages depuis 1973, indiquent une tendance à l'augmentation du nombre d'animaux dans les eaux côtières françaises. Rien n'indique cependant si cette augmentation résulte d'un dynamisme accru des populations françaises ou d'un accroissement de l'apport en provenance des côtes Ouest des Iles Britanniques.

Bibliographie

BEURIER, J.P. - 1989 - Quelques observations sur les phoques gris de l'Iroise. Penn ar Bed, 20 (2) : 10-13.

BRIEN, Y. - 1974 - La reproduction du phoque gris, *Halichoerus grypus* - Fabricus, en Bretagne. Mammalia, 38 (2) : 346-347.

BRIEN, Y., PRIEUR, D. - 1973 - Les phoques en Bretagne. Penn ar Bed, 74 : 175-184.

DUGUY, R. - 1983 - Les mammifères marins des côtes de Loire-Atlantique et de Vendée. Bull. Soc. nat. Ouest de la France, nouvelle série, 5 (4) : 194-209.

DUGUY, R. - 1984 - Les phoques. In: Atlas des mammifères sauvages de France, p. 265-274. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, 299 p.

DUGUY, R. - 1987 - Le statut du Phoque gris, du Phoque veau-marin, et du Phoque moine en France. In: Coastal Seal Symposium, Oslo, Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier (Ed.):13-22.

DUGUY, R. - 1988 - Les phoques des côtes de France. Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime, supplément septembre, 52 p.

DUGUY, R. - 1990 - Le renforcement des populations de Phoque gris et de Phoque veau-marin sur les côtes de France. Rev. Ecol. (Terre Vie), suppl. 5: 197-202.

DUGUY, R., NORES, C., PEREZ, C., SEQUEIRA, M. - 1989 - Répartition et fréquence des pinnipèdes sur les côtes atlantiques de France, d'Espagne et du Portugal. C.I.E.M., N° 3; 10 p.

DUGUY, R., PRIEUR, D. - 1980 - Remarks on the reintroduction of Grey seals and Common seals along the french coast. Aquatic Mammals, 8 (1): 19-20.

GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND - 1988 - Les mammifères sauvages de Normandie. Statut et répartition. Pont Audemer, 276 p.

LUCAS, A. - 1960 - Les captures de Phoques en Bretagne. Penn ar Bed, 21; 184-190.

PRIEUR, D. - 1976 - Le Phoque gris en Bretagne. Rapport contrat D.P.N., n° 639: 33p.

PRIEUR, D. - 1984 - Reproduction du Phoque gris durant l'hiver 1983-1984. Nouvelles réflexions sur le statut de l'espèce. C.I.E.M., Copenhague, C.M. 1984, N/7/ 6p.

PRIEUR, D., DUGUY, R. - 1978 - Le statut du Phoque gris (*Halichoerus grypus*) en France. C.I.E.M., N°10 : 4 p.

PRIEUR, D., DUGUY, R. - 1981 - Les phoques des côtes de France. III. Le Phoque gris *Halichoerus grypus* (Fabricus, 1791). Mammalia, 45 (1): 83-98.

ROUX, F. - 1957 - Sur la présence de phoques à l'île d'Ouessant. Penn ar Bed, fasc. 2-3, n° 11: 13-18.

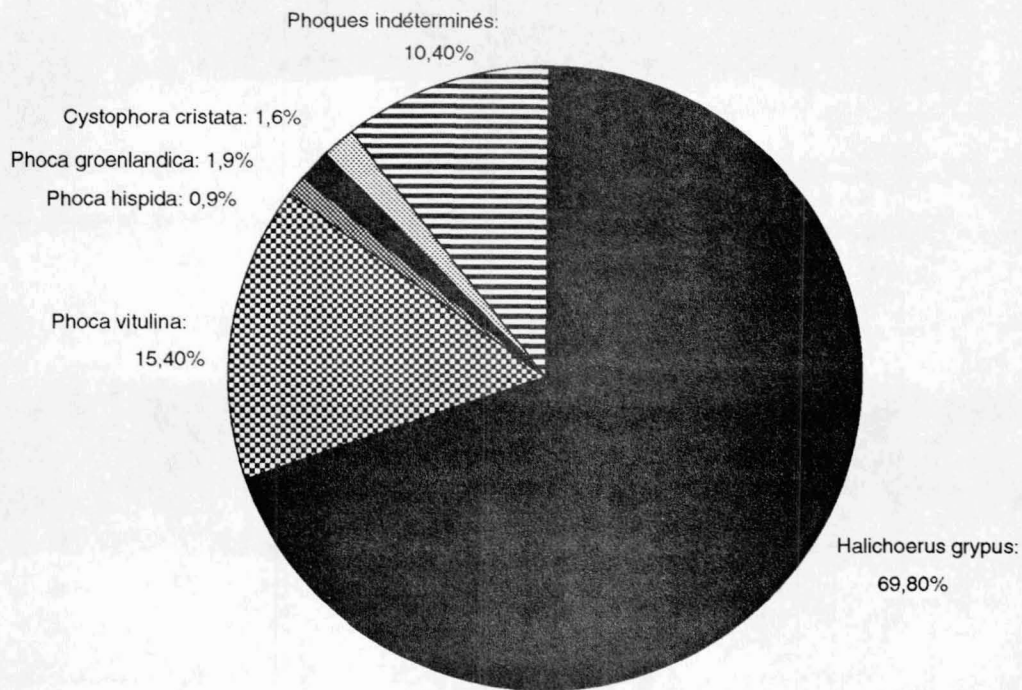


Figure 1: Différentes espèces recensées

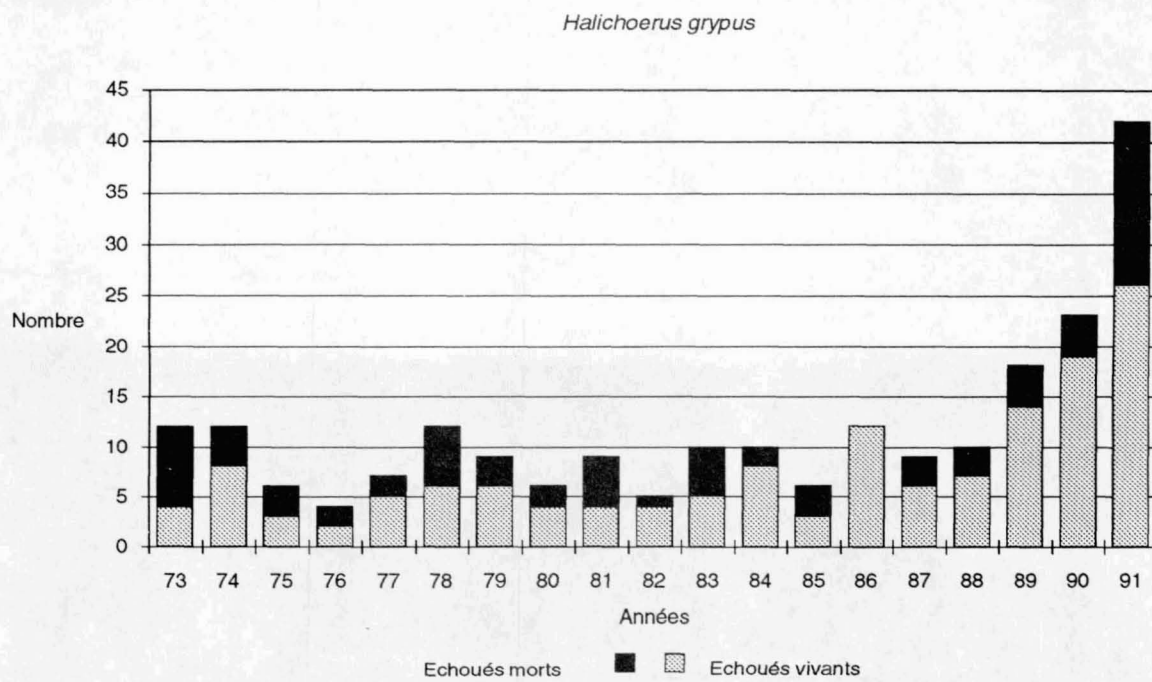


Figure 2: Evolution inter-annuelle des échouages

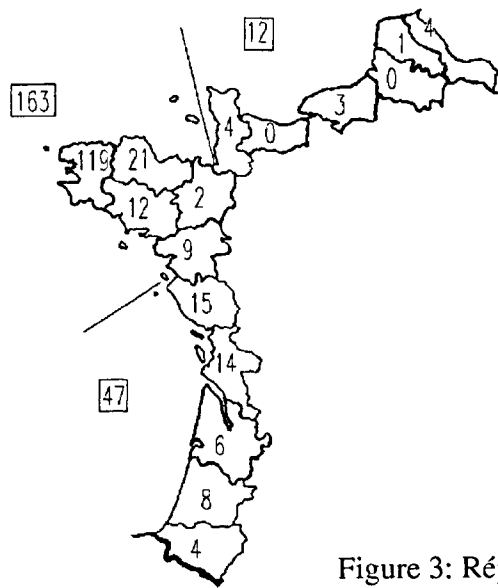


Figure 3: Répartition des échouages de *Halichoerus grypus* (vivants et morts)

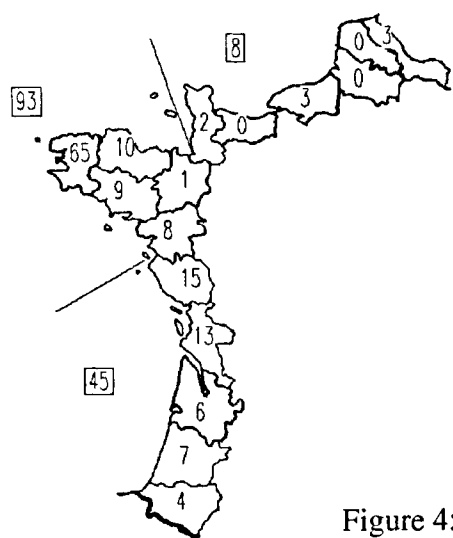


Figure 4: Répartition des échouages de *Halichoerus grypus* vivants

Halichoerus grypus

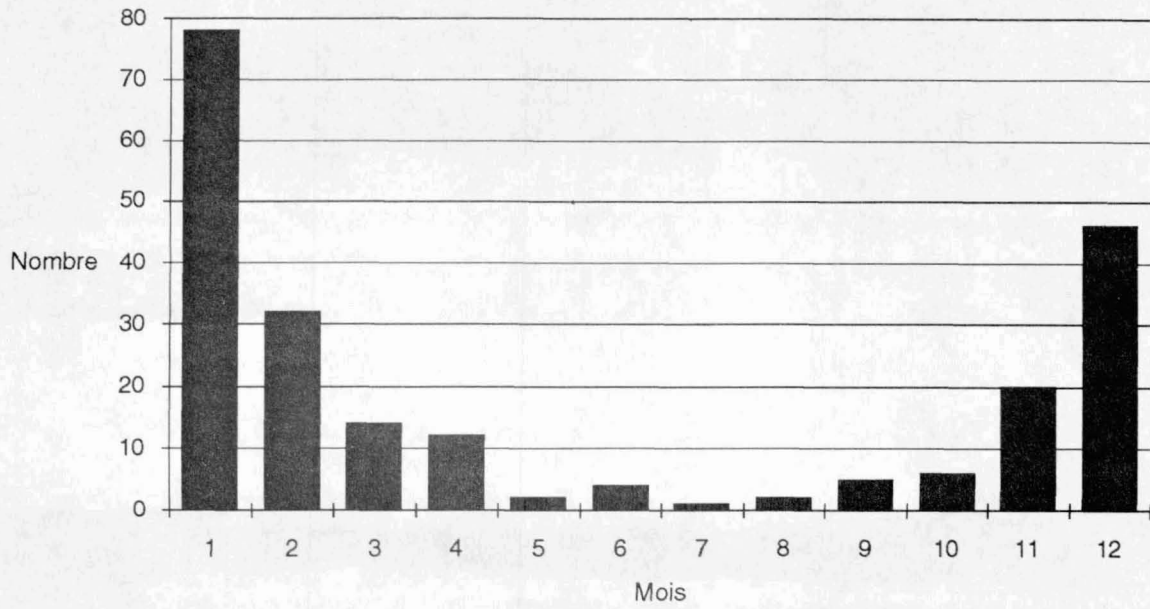


Figure 5: Evolution intra-annuelle des échouages

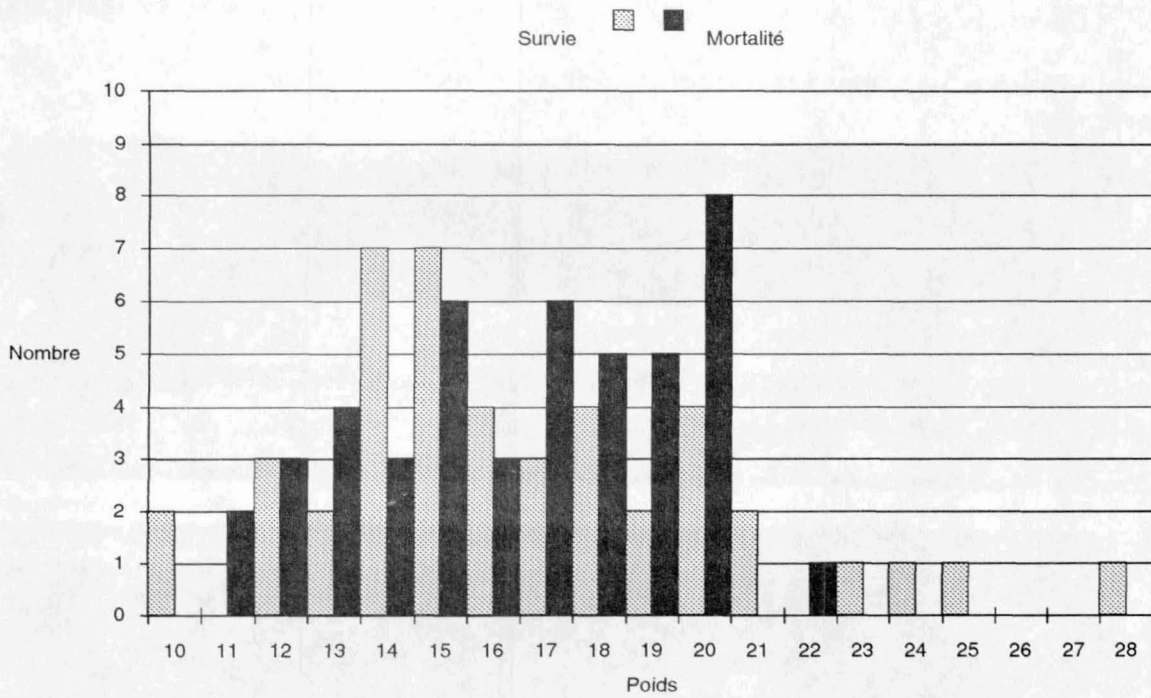


Figure 6: Survie et mortalité en fonction du poids

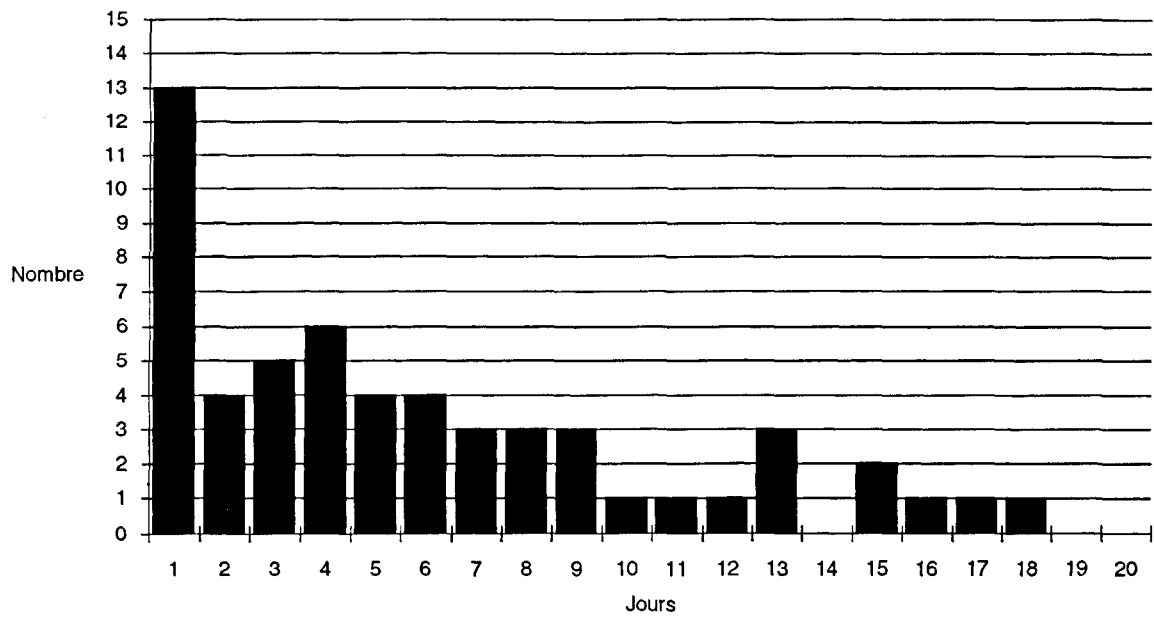


Figure 7: Mortalité de Halichoerus grypus en soins